

Dole

notre ville

N°234 ► JUILLET - AOÛT 2020
WWW.DOLEDUJURA.FR

DOSSIER ●●●

DÉCOUVREZ VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL 2020-2026

<u>ÉDITO</u>	3
<u>RETOUR SUR</u> Zoom sur la crise sanitaire liée au COVID-19.	4/9
<u>ACTUALITÉS</u>	10/11
<u>DOLE DYNAMIQUE ET ATTRACTIVE</u>	12
<u>BIEN VIVRE À DOLE</u> Le fauchage tardif, un outil de préservation de la biodiversité.	13/14
<u>DOSSIER : LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL</u> Découvrez le mandat 2020-2026.	15/22
<u>DOLE VILLE ANIMÉE ET CONVIVIALE</u>	23
<u>DOLE CŒUR DE RÉGION</u> Signature du premier contrat de transition écologique et industrielle de France.	24
<u>DES SERVICES POUR TOUS</u>	25
<u>PATRIMOINE</u> Place Nationale - Charles de Gaulle, hommage au "plus illustre des Français".	26/27
<u>PROG' D'ÉTÉ</u>	28/29
<u>TRIBUNES POLITIQUES</u>	30

CONTACTS - Les services municipaux

Hôtel de Ville
place de l'Europe
39100 Dole
Tél : 03 84 79 79 79

Accueil du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h 30 et de 13 h à 17 h 30 ;
le samedi de 9 h à 12 h

Les formalités administratives
sont ouvertes de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30

Suivez nous sur www.doledujura.fr et www.facebook.com/villededole

Dole notre ville... Magazine municipal de la ville de Dole.

Directeur de publication Jean-Baptiste Gagnoux

Rédaction en chef Karine Métivier, Stanislas Lehmann

Création de la maquette originale Territoires Publics consultants **Rédaction** Allison Cœurard

Mise en page Alan Giboudeaux / **Crédit Photos** Ville de Dole, Adrien Petitjean, Henri Bertrand



Impression LIG, Dole avec des encres végétales, sur papier fabriqué à partir de fibres recyclées et de fibres issues de forêts gérées durablement **Tirage** 27 000 exemplaires



Chères doloises, chers dolois,

C'est tout à la fois avec beaucoup de fierté que j'ai été réélu Maire de Dole et avec une grande humilité que j'entame ce nouveau mandat dans des circonstances particulières.

Au lendemain des élections, notre pays s'est trouvé plongé dans une crise sanitaire sans précédent qui a nécessité rapidement de repositionner notre collectivité. Pendant toute cette période, la Ville a accompagné les plus fragiles, à assumé les services essentiels, a assuré la sécurité publique et aidé les professionnels de soin. J'ai bien-sûr, une pensée émue pour toutes celles et tous ceux qui ont été affectés directement, ou dans leur entourage, par le COVID-19. Je tiens particulièrement à saluer le combat quotidien de toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés tout au long de cette crise sanitaire, et en premier lieu, les soignants.

Alors que la situation semble se stabiliser, permettant à chacun de recouvrer une vie plus sereine, s'ouvre à nous un chantier captivant : conforter l'avenir de notre Ville, malgré les stigmates que laissera cette pandémie, tant en terme de développement qu'en matière économique et financière. Nous saurons être au plus près de celles et ceux qui devront être épaulés pour surmonter cette épreuve.

À l'aune de ce nouveau mandat, je tiens à vous réaffirmer que vous pourrez compter sur la nouvelle équipe pour assumer et assurer les différents axes et engagements pris :

- en faveur des jeunes dans nos écoles à rénover continuellement,
- en agissant en proximité encore et davantage,
- en soutenant les politiques en faveur de la parentalité,
- en favorisant des lieux associant la détente, le sport la nature et l'environnement,
- en agissant en faveur des plus vulnérables,
- en prenant notre part avec pragmatisme et efficacité dans la mise en œuvre des politiques de transition écologique.

Le tout, en n'oubliant jamais notre Histoire, source inépuisable de compréhension de la vie actuelle.

Le temps des événements collectifs divers et variés permettant à chacun de se retrouver viendra, tout comme les activités et animations des associations de notre ville qu'elles soient sportives, culturelles... La crise sanitaire doit se stabiliser pour que nous nous retrouvions autour des temps forts qui ponctuent chaque saison.

Aujourd'hui plus qu'hier, nous devons agir en responsabilité, mettre les énergies individuelles au service de tous et nourrir des ambitions pour notre territoire, pour ses entreprises, pour ses habitants.

Il est donc essentiel que nous abordions ensemble les mois à venir.

Fidèlement

Jean-Baptiste Gagnoux ●
Maire de Dole ●
Conseiller Départemental du Jura ●

COVID - 19

DOLE, LES SERVICES MUNICIPAUX TOUS MOBILISÉS



Près de
150
couturiers
bénévoles

Continuité des missions

Depuis le 17 mars, la France est confrontée à “la plus grave crise sanitaire qu’elle ait dû subir depuis un siècle”. Plongeant ainsi le pays dans un confinement presque total, bousculant le quotidien de chaque français et faisant grandir les difficultés. Chacun a dû faire face à ces changements de vie et faire au mieux pour combattre la pandémie. Alors que de nombreux français devaient participer en restant confinés à la maison, d’autres, sont restés sur le terrain pour assurer la continuité de la vie publique et garantir l’accompagnement des plus fragiles et la sécurité publique. C’est le cas de certains agents de la Ville de Dole. Alors que la continuité des services se faisait notamment par le biais du télétravail, d’autres ont continué à travailler sur le terrain.

qui ont réalisé

1500
blouses
en 15 jours.

La Ville de Dole a assuré un accompagnement de la population pendant le confinement. De nombreuses mesures de gestion de crise ont pris effet dès le 16 mars : le CCAS de la Ville a immédiatement mis en place un accompagnement renforcé des seniors et des mesures de solidarité envers les

personnes en situation de fragilité ; la Ville de Dole a également mis en place une cellule d’écoute.

Pour permettre aux personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire d’être disponibles, l’accueil de leurs enfants dans les crèches, écoles et accueils périscolaires a été assuré dès le premier jour, grâce au pôle “actions éducatives”.

Parce que le confinement nécessitait de pouvoir garantir un accès au sport et à la culture, des contenus ont été partagés chaque jour sur les réseaux sociaux de la Ville, et l’accès au contenu de la Médiathèque était gratuit.

La sécurité sur le domaine public a également été un point de vigilance indispensable. La Police Municipale a assuré des contrôles des attestations dérogatoires de déplacement et s’est

assurée d'être réactive aux demandes et à la détresse de la population. L'accueil physique de l'Hôtel de Ville étant fermé au public, il assurait une permanence téléphonique à tout moment. L'état-civil, quant à lui, continuait les missions essentielles, notamment les actes de naissance et de décès, seulement sur rendez-vous.

Une véritable chaîne de solidarité

La Ville a également participé à la chaîne de solidarité qui s'est mise en place sur l'ensemble du territoire. Il fallait impérativement venir en aide aux personnels de santé qui manquaient notamment de matériel. Les professionnels médicaux et paramédicaux (aides-soignants, auxiliaires de vie sociale, médecins, infirmiers libéraux, kinésithérapeutes...) ont été accompagnés. De nombreux matériels (gel hydroalcoolique, gants, charlottes, surchaussures, solution javellisée, surblouses confectionnées avec les dons de tissus par les couturiers bénévoles) ont pu être distribués. C'est grâce à l'implication de tous et aux nombreux dons des doctes et des entreprises locales que cette chaîne de solidarité a pu fonctionner sur le site du Centre Technique Municipal.

Les services techniques ont été sollicités pour de nombreuses missions tout au long du confinement. Outre les actions de récolte et de distribution de tout le matériel nécessaire à la gestion de la crise (masques, gel hydroalcoolique...) le service logistique a également mis à disposition des abris pour que les dépistages du COVID-19 soient possibles.

Afin d'assurer une reprise de tous les services de la collectivité dans les meilleures conditions possibles, la logistique s'est occupée de l'installation du matériel nécessaire au respect des gestes barrières (distributeurs de gel aux accès des bâtiments, Plexiglas de protection...). La reprise des agents ainsi



• Le CTM accueillait les personnels de santé et leur mettait du matériel à disposition.

que l'accueil du public a donc pu avoir lieu dès la fin du confinement. Le service propreté s'est chargé du nettoyage des espaces urbains et de tous les locaux de la collectivité, sans aucune interruption. Les agents des espaces verts ont continué leurs missions principales tels que l'arrosage des fleurs pour le printemps et l'entretien des espaces enherbés. Ils ont eu une attention particulière pour les arbres plantés à

l'automne. Bien que le service n'ait pas été à son plein effectif, les missions étaient assurées. Le pôle bâtiment, alliant notamment la plomberie et l'électricité, a veillé à couper les installations dans les bâtiments inoccupés afin d'éviter des difficultés inutiles.

Des astreintes pour la voirie ont été maintenues. Tout problème lié à la voirie publique, accidents... était traité via Allô Mairie, et toutes les demandes ont pu être honorées.

La Grande Tablée a préparé chaque jour environ 350 repas notamment pour la restauration scolaire et nos aînés. Elle a également fait preuve de solidarité en confectionnant et en livrant aux centres hospitaliers, EHPAD... quelques pâtisseries.



• La Grande Tablée a préparé quelques pâtisseries pour le personnel soignant doctes

plusieurs
milliers de

M²

de tissus
collectés,

dont

1

enveloppe
de
montgolfière

LES SOIGNANTS



Toutes les structures médicales, tous les soignants, médecins, kinésithérapeutes, infirmiers libéraux, etc. chaque personnel du milieu médical a fait front face à la crise sanitaire. Les établissements hospitaliers de Dole se sont rapidement adaptés et ont mis en place une coopération accrue permettant le transfert à la Polyclinique des opérations chirurgicales d'urgence. Parallèlement, les personnels du centre hospitalier St-Ylie ont ouvert une unité de onze lits pour l'accueil des urgences. Face à cette situation, les soignants de Dole ont dû réagir chaque jour aux nouvelles dispositions, aux nouveaux protocoles, aux mesures de sécurité, à l'importance des cas positifs, les préventions et la multiplication de la cadence.

IncurSION dans l'Unité surveillance continue (USC) du centre hospitalier Louis Pasteur (CHLP)

Céline Vallot et Elise Dugois, présidente et secrétaire de l'Association des soignants du CHLP, sont toutes deux infirmières dans l'USC. Le service s'est axé sur la réanimation durant la crise. À l'annonce du plan sanitaire, la réactivité était cruciale, le service s'est réorganisé. Après concertation dans les organisations adéquates, le service à tout mis en œuvre pour sécuriser le personnel et permettre l'accueil des patients positifs au COVID-19. Cette réorganisation a été l'un des plus importants atouts pour le personnel. Entre sas, tenues adaptées, renforcement du personnel, le service a reçu un réel soutien qui a permis à l'équipe de travailler dans les meilleures conditions, et ce, rapidement. L'USC a géré les cas touchés par le COVID-19 qui ne nécessitaient pas de grosse intervention, les cas les plus touchés

étaient transportés au CHU Minjoz de Besançon. Mais le personnel est resté en mesure d'intervenir pour les patients dont l'état se dégradait très vite. *"Cela arrivait tellement vite, l'état des patients pouvait se dégrader à grande vitesse, mais la réactivité de l'équipe a facilité les choses. On a une très bonne équipe, on travaille ensemble depuis longtemps, on sait se coordonner facilement"* explique Céline Vallot. *"L'une des plus grandes difficultés au début de la crise sanitaire a été de s'adapter au nouveau protocole lié au COVID-19, mais ça a été très bien fait, on a rapidement été informé, les informations circulaient très vite donc on s'est adapté rapidement. L'entraide entre soignants était très importante pour nous"* ajoute-t-elle.

Un soutien qui s'est ressenti

Des personnes étrangères au service ont également apporté leur pierre à cette entraide, *"des enfants nous ont préparé des gâteaux, les forains des pommes*

d'amour ou des gaufres, d'autres des pizzas... ça réchauffait le cœur..."

Un stress qui pesait lourd

"Cette période a été très difficile !!! Travailler ainsi, travailler avec les tenues spécifiques avec cette chaleur", explique l'un des personnels. À tout ce stress, s'ajoute la charge émotionnelle. *"Accompagner des patients en fin de vie, sans leur famille... c'était très dur, j'ai pleuré davantage à cause de ces situations"* déplore l'une des soignantes.

Une lueur d'espoir

En regardant bien, on peut s'apercevoir que le nombre de décès dans le service ne s'est pas accru par rapport à la normale. Céline Vallot fini l'entretien en confessant *"avec tout ce qui a été mis en place dans notre service, toutes les sécurités, la bonne organisation de l'équipe et la meilleure gestion des prises en charge, je ne pense sincèrement pas attraper le virus au travail"*. Le nombre de cas positifs au COVID-19 sur le Ville de Dole est resté faible. La population doit continuer de respecter les gestes barrières pour que la situation ne vire pas de nouveau.

D'une pierre deux coups !



L'association Unidole a lancé une opération à la suite du déconfinement pour apporter un soutien au personnel de l'hôpital Louis Pasteur ainsi qu'aux commerçants du centre-ville. Une récolte de dons a été organisée. Les dons récoltés ont été transformés en chèques Kdole et ont été distribués aux personnels hospitaliers.

DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ DE TOUTE PART

AFULudine réoriente son activité pour la lutte contre la crise sanitaire

Outre les actions de solidarité qui ont été initiées par la population, la ville et l'agglomération, des entreprises ont également pris part à l'entraide collective.

Ce fut le cas entre autre de l'entreprise AFULudine, start-up doloise fabriquant des lubrifiants. Dès le début de la crise, elle a interrompu sa production pour mettre à profit son savoir-faire et sa main d'œuvre dans la lutte contre la pandémie. Sa production a été réorientée vers la fabrication de solution hydroalcoolique à grande échelle.

Ainsi, ce sont 2000 litres par jour qui furent produits. Destinés en priorité aux établissements de santé, ils permirent à l'entreprise de fournir le territoire dolois, mais aussi toute la Région. Cette reconversion ne nécessitait pas la

présence de tous les salariés, quelques-uns suffisaient à l'intérieur des locaux, le reste de l'organisation se faisait en télétravail. Fabrice Lallemand, qui dirige la société, tenait impérativement à venir en aide aux organisations faisant face à la situation. Lorsqu'il a compris que les professionnels avaient des difficultés à s'approvisionner, il a tout de suite décidé d'intervenir.

"La machine s'est mise en route en 48 heures"



2000 L
de solution hydroalcoolique produits par jour

AFULudine a travaillé en étroite collaboration avec l'établissement pour personnes handicapées "Etapas". En effet, ce dernier a rouvert un atelier pour effectuer le conditionnement en bidons des solutions.

Visant en priorité les établissements de santé, l'entreprise est également venue en aide aux supermarchés et entreprises dès qu'elle le pouvait. Cette réorganisation lui a également permis de maintenir une part de l'activité économique de son entreprise, les commandes de son activité classique étant suspendues.

Inovyn fabrique des produits essentiels dans la lutte contre le Covid-19

Durant la crise sanitaire, l'usine Inovyn, spécialisée dans la fabrication de produits chimiques, a maintenu son activité, notamment celle du volet PVC. En effet, le PVC joue un rôle essentiel dans le secteur médical. Nous le retrouvons dans le matériel utilisé par les soignants : poches, masques à oxygène, tubes, emballages, gants, masques, chaussures, et bien d'autres encore nécessitant ce composant. Inovyn a également tenu à participer aux actions de solidarité et s'est donc tournée vers le Grand Dole pour la gestion des besoins du secteur, la récolte des dons ainsi que la distribution. Le Grand Dole, dans son rôle de plateforme centrale s'est chargé, avec la Ville de Dole, d'approvisionner les établissements de santé de l'agglomération.



3000 L
d'eau javellisée livrés

+ de **1500**
masques récoltés pour le personnel soignant.

- L'usine a collaboré avec l'entreprise Solvay pour récolter des masques à destination de l'Hôpital Pasteur.
- Inovyn a fait appel à sa maison mère Ineos afin d'organiser une livraison de 200 litres de solution hydroalcoolique en format individuel dès le début du confinement. Une autre livraison du même format a été réalisée fin mai.

COVID - 19

DES AIDES ET DES DISPOSITIFS POUR MAINTENIR L'ÉCONOMIE

Quand les commerces font face

Durant le confinement, de nombreux commerçants locaux ont maintenu leur activité afin que les besoins alimentaires soient assurés. Nous le savons tous, la situation sanitaire a plongé notre ville dans une ambiance jamais vue, dans laquelle il a fallu réadapter ces habitudes du quotidien. Pour faire face, seuls les commerces ayant le droit sont restés ouverts au public, en mettant tout en œuvre pour assurer les gestes barrières et répondre aux besoins du public. Pour que leur dévouement se fasse dans les meilleures conditions possibles, la Ville de Dole a distribué des masques à la quarantaine de commerces alimentaires actifs. Les gestes barrières ont été et restent indispensables dans cette lutte. La Ville de Dole a également très vite exonéré les commerces des droits de voirie et terrasse.



À l'annonce du déconfinement une autre partie des commerces dolois ont pu rouvrir leurs portes au public. Tout a été pensé pour que cette 1^{ère} phase se fasse dans la plus grande sécurité. Le Préfet du Jura s'en est assuré le 13 mai en effectuant une visite dans quelques commerces du centre-ville et de la zone commerciale des Epenottes. L'important était de donner au public la confiance nécessaire dans les dispositifs mis en place, afin de relancer la vie locale, petit à petit.

Du côté du BTP, des dispositifs hors normes

Les chantiers entrepris sur notre territoire ont également été touchés par la situation. Toutes les décisions gouvernementales rendant presque impossible la continuité des chantiers, ont forcément impacté leur activité et la progression des travaux sur les chantiers en cours. Prenons l'exemple du Complexe Pierre Talagrand, le chantier a dû être adapté pour permettre aux différentes entreprises d'exercer leurs missions. Distribution de zones, roulements, etc. tout a été pensé pour que le chantier reprenne sans prendre de risques pour les employés. La préparation de tous ces dispositifs a pris du temps. Il a repris progressivement, puis avec une



• *Le chantier du Complexe Pierre Talagrand avance malgré tout.*

cadence plus soutenue dès le déconfinement, le tout dans un environnement sécuritaire. Les différentes entreprises font de leur mieux pour avancer sur ce chantier, cependant, au vu de la situation, l'échéance sera sans aucun doute repoussée.

Des mesures économiques pour notre territoire

Le confinement, rendu indispensable pour juguler la propagation du coronavirus, a conduit à la fermeture ou la suspension partielle de l'activité des entreprises et commerces de notre territoire.

L'Agglomération du Grand Dole s'est mobilisée pour leur venir en aide et a pris différentes mesures pour les entreprises de son territoire :

- contribution au fonds de solidarité territorial initié par la Région. Ce fonds permet de compléter les dispositifs nationaux pour les entreprises et leurs salariés,
- création d'un fonds de 200 000 € destiné à débloquer des prêts d'honneur à taux 0 afin d'aider les entreprises de moins de 10 salariés via l'association Initiative Dole Territoires, entité d'accompagnement à la création, reprise et croissance des entreprises locales,
- suspension de la taxe de séjour, taxe demandée aux vacanciers séjournant sur le territoire,
- suspension des pénalités de retards des entreprises effectuant des travaux pour le compte de l'Agglomération et de la ville de Dole,
- simplification des procédures de paiement des fournisseurs afin de raccourcir les délais de paiement,
- suspension des loyers des pépinières commerciales et des entreprises hébergées au Centre d'Activités Nouvelles.

Maintenant que le confinement est levé, d'autres acteurs deviennent cruciaux pour la relève de nos commerces locaux, c'est vous ! Cette période de post-confinement doit être également celle d'une reprise progressive de l'activité économique. La Ville encourage donc chacun à faire vivre les commerces de son quartier. La solidarité passe aussi par là.



**ARTISANS ET
COMMERCANTS**

**SOUTENONS
NOS COMMERCANTS,
CONSOMMONS
LOCAL !**

RÉHABILITATION

ATTRACTIVITÉ DU QUARTIER DE LA GARE

Le Buffet de la gare, fermé depuis 2005, fait peau neuve ! Afin de renforcer toujours davantage l'attractivité du territoire en misant sur la situation géographique, à mi-chemin entre Dijon et Besançon, l'établissement va être aménagé en espace de co-working. Le Grand Dole a décidé d'entreprendre les travaux de rénovation de ce bâtiment après plusieurs années de réflexion.

raconta également qu'eux-mêmes avaient laissé une bouteille dans les murs, qui reste toujours cachée à ce-jour. La recherche continue pour retrouver ce souvenir !



● Nicole et Henri Tricaud, concessionnaires du lieu pendant 24 ans.

C'est avec une grande émotion que Nicole et Henri Tricaud, concessionnaires du lieu pendant 24 ans, se sont rendus au lancement des travaux. Pour ces deux gérants, qui ont fait de cet endroit un incontournable de 1971 à 1995, c'est une histoire de famille. Les parents de Nicole tenaient le flambeau de 1950 à 1960, et c'est tous ensemble qu'ils ont assuré le maintien du Buffet de la gare de 1960 à 1970.

Après les travaux effectués au début des années 70, le couple Tricaud assurait 170 couverts, des réceptions et une réactivité à toute épreuve 24h/24 suivant le trafic de la gare.

Lors du lancement des travaux en mars 2020, Nicole raconte l'histoire cachée derrière les murs. En effet, sa mère avait caché un message dans un des murs du bâtiment. C'est en commençant la démolition que Nicole a retrouvé cet émouvant message. Le couple Tricaud

Cet espace de travail partagé sera destiné à des travailleurs indépendants mais aussi des salariés d'entreprises en mobilité. Située à proximité des grandes villes et dans un axe très stratégique et emprunté, l'agglomération veut utiliser et développer les atouts du territoire. Cet espace représentera plus de 500 m² repartis sur trois niveaux qui seront transformés en bureaux, de quoi proposer une grande capacité d'accueil. Le projet inclus également, en plus des bureaux, des salles de réunion, un espace de détente et de restauration, et en prime, une terrasse extérieure ! La première tranche des travaux qui devait être lancée en mars, a malheureusement été suspendue à cause de la crise sanitaire. Elle a repris dès le premier

jour du déconfinement et la finalisation du projet est prévue pour le premier trimestre 2021.

Les espaces de travail partagés, "co-working" sont en plein développement. Ce nouveau mode d'organisation du travail répond à une évolution des activités, à l'essor du télétravail et aux nouvelles mobilités. Idéalement situé, le Buffet de la gare va redynamiser le quartier en accueillant de nouvelles activités économiques.

Racheté à la SNCF en 2016 pour 145 000 €, le bâtiment permettra d'accroître les activités économiques. C'est la SPL Grand Dole Développement 39 qui a été mandatée par le Grand Dole pour les travaux. Thierry Barreau, architecte du projet assurera la maîtrise d'œuvre, avec un budget prévisionnel de 1 182 699 €, dont 856 400 € pour les travaux (hors subventions).



● Visite lors de la reprise du chantier.

À SAVOIR : 79% de subventions

Le projet sera conduit dans le cadre de "Cap territoire" permettant ainsi des subventions conséquentes de la Région (180 000 €), de l'État (342 000 €) et des Fonds Européens de Développement Régional (413 945 €). Les subventions couvrent 79% du coût total des travaux.

FIBRE OPTIQUE

Dole, entièrement raccordée au très haut débit !



● Les armoires de raccordement de la fibre optique sont toutes installées.

Le 20 février 2020 marquait la fin des aménagements du Très Haut Débit à Dole, grâce à l'installation de la dernière armoire de raccordement à la Fibre.

La Fibre (ou FTTH) est la dernière technologie en date pour l'internet,

consistant en un nouveau réseau de communication en fibre optique.

Au total : 44 points de mutualisation permettant de couvrir les 13 189 foyers ou locaux professionnels dolois. Une armoire peut couvrir en moyenne 350 à 450 logements.

AU MOINS
30x
PLUS RAPIDE

que le réseau actuel !

Comment ça marche ?

Ces installations peuvent vous permettre de bénéficier de la fibre optique. Ce qui signifie que cela n'est pas instantané. Éligible ne veut pas dire bénéficiaire. C'est pourquoi, c'est à vous de finaliser la démarche !

Pour cela, rendez-vous sur le site : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couvertures/fibre> et commencez par vérifier votre éligibilité.

S'il s'avère que vous l'êtes bel et bien, prenez contact avec votre fournisseur d'accès internet (même s'il ne s'agit pas d'Orange) qui devra alors vous envoyer un technicien qui se chargera de relier votre logement à l'armoire la plus proche. Si vous ne l'êtes pas encore, il vous est possible de suivre l'avancée de la progression.

Ils ont ouvert récemment en centre-ville



• Carole Desmarais

• Boutique-atelier de Carole Desmarais 23, Grande Rue

La boutique-atelier de Carole Desmarais a fêté son ouverture. Cette artiste venant du Canada a eu un véritable coup de cœur pour Dole ! Après un certain temps à travailler dans son atelier personnel elle ouvre désormais son art au public. Retrouvez ses œuvres, ses encres de chine, ses bijoux artisanaux, ses paperolles... dans un endroit plein de poésie. Elle propose également des ateliers, sur réservation, pour ainsi transmettre son savoir-faire et le goût de l'art.

Horaires : ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h et 14h à 19h
Tél. 06 76 72 18 70 - mail : pinceaux@mail.com
Site internet : www.ccarole.com



• Sébastien Demange

• S&R 29, Place Pointelin

Sébastien Demange reprend la main. Après avoir exercé au salon Atmosphair, Sébastien se lance dans une nouvelle aventure en vous proposant désormais son propre salon. Fort de ses 27 ans d'expérience, la coiffure n'a plus aucun secret pour lui. Sa spécialité ? Être totalement polyvalent. Coiffure, coupe, couleur, soins de qualité... Sébastien saura réaliser tous vos désirs capillaires dans le parfait respect du cheveu.

Horaires : ouvert le mercredi de 9h à 13h,
les mardis, jeudis et vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 16h
Tél. 03 84 82 56 83 - Facebook : S&R coiffure Dole



• Benoît Guilhermet

• L'Art'Doise 15, Grande Rue

Après une carrière assez diversifiée, Benoît Guilhermet prend les rennes et réalise ses rêves. Ayant une grande passion pour la cuisine, il lui a semblé naturel de se lancer dans l'ouverture d'un restaurant lorsqu'il a décidé de changer de voie. Il voulait développer un concept alliant art et cuisine, voici donc l'Art'doise. Venez découvrir la cuisson sur pierre à table et toute la carte de ce nouveau chef ! À l'intérieur ou en terrasse, vous serez ravis de contempler l'art exposé en ce lieu tout en ravivant vos papilles.

Horaires : ouvert du mardi au jeudi de 11 h30 à 14 h30, le vendredi de 11 h30 à 14 h30 et 19 h à 21 h30 et le samedi de 11 h30 à 14 h30 et 19 h à 22 h30. Durant la période estivale : également le dimanche de 11 h30 à 14 h30
Tél. 06 64 88 04 88 - mail : contact@lartdoise-dole.fr
Site internet : www.lartdoise-dole.fr



• Julien Marquez et Dorothée Marcuzzi

• Chez Julien – Les Rhums de Belvoye 15, Rue des Arènes

Depuis deux ans, vous avez pu découvrir Julien sous les halles du Marché couvert. Désormais retrouvez-le rue des Arènes dans sa boutique atelier aux côtés de Dorothée Marcuzzi. Dans un désir d'offrir à la clientèle un panel de produits artisanaux, ils confectionnent eux-mêmes, suivant des recettes traditionnelles, leurs rhums arrangés (à 32°) et punches (à 18°) qu'ils proposent à la vente*. Le rhum agricole provient de Martinique et les produits ajoutés sont frais et de saisons. C'est pourquoi la gamme proposée change au fil des mois. "Sans colorant, sans conservateur, sans arômes artificiel, chaque bouteille est unique."

Horaires : ouvert les jeudis, vendredis et samedis après-midi de 14h à 18h. Retrouvez-les également les mardis, jeudis et samedis matin au marché couvert. Tél. 06 80 87 85 36
Facebook : Les rhums de Belvoye et Chez Julien
*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

CITOYENNETÉ

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Le dernier Conseil Municipal des Enfants s'est tenu à l'Hôtel de Ville le jeudi 20 février. Chaque commission a ainsi pu présenter les projets retenus pour l'année 2020 et voter le budget.

La commission "Solidarité" a retenu le projet "Un doudou à l'hôpital". Simon explique : "Le but de ce projet est d'adoucir le passage à l'hôpital des enfants et de permettre aux soignants de distraire leurs jeunes patients ne serait-ce que l'espace d'un instant." Des peluches seront personnalisées pour

les enfants, puis distribuées lors d'une visite effectuée par les jeunes conseillers municipaux.

La commission "Environnement" mettra en place le projet "Stop'mégots" dans le cadre d'un prochain événement dans la ville. Célia explique : "nous offrirons aux passants les 3 500 cendriers de poche que nous avons fait réaliser... Nous proposerons également au public de participer à un grand concours de ramassage de mégots dans la ville... nous pèserons les sacs ramenés par les gens, et les 3 plus gros se verront offrir un panier garni de produits locaux."

Enfin, du côté de la commission "Vie des enfants", le projet d'une "CM d'E Party" a été retenu. Raphaël explique : "Nous vous proposons d'organiser la CM d'E Party. Il s'agirait d'une boum de fin de CM2 pour l'ensemble des futurs 6^e dolois, soit 328 enfants".

Tous ces événements seront organisés et reprogrammés au vu de l'évolution de la situation sanitaire.



• Exemple de doudou offert aux enfants hospitalisés.



Le CME 2019-2020 en quelques chiffres :

5 réunions par an pour chacune des 3 commissions

7 participations à des cérémonies : 8 mai, 11 novembre, cérémonie des vœux à la population...

3 demi-journées thématiques : rencontres de la sécurité intérieure, concerts du Crazy Jazz Band et de Jordy Saval

Budget prévisionnel :

• Crédits attribués :

6 000 €

• Projet commission solidarité :

1 770 €

• Projet commission environnement :

291 €

Projet commission vie des enfants :

1 200 €

• Sortie de fin de mandat à déterminer :

2 327 €

Total :

5 588 €

AMÉNAGEMENTS

Travaux de construction et d'aménagement des vestiaires du Pasquier

La vaste étendue plane de 10 hectares dédiée à la pratique sportive de plein air du Pasquier subit des aménagements. La Ville de Dole a décidé de rénover les vestiaires de ce site. Le projet compte la démolition des vestiaires et la construction des nouveaux, dont les premiers murs sortent de terre. Le but est de proposer un équipement fonctionnel, de satisfaire les demandes croissantes des collèges, lycées et clubs sportifs, et de répondre aux contraintes liées aux homologations des fédérations sportives.



• Le service maçonnerie a commencé à couler les premières dalles des nouveaux vestiaires.

ENVIRONNEMENT

Le fauchage tardif, un outil de préservation de la biodiversité



• Le fauchage raisonné favorise la pollinisation et la protection de l'éco-système.

Non, les herbes hautes ne sont pas un oubli ! Aujourd'hui à Dole, sept zones sont concernées par le fauchage tardif ou raisonné. La période de coupe est recensée en amont en fonction de l'implantation pour ne pas faire courir de risques aux automobilistes. L'avantage de cette technique : elle permet le maintien et le développement de la biodiversité. Elle laisse le temps à la nature de développer des zones refuges pour les petits animaux et les insectes pollinisateurs, nécessaires à l'équilibre de notre écosystème.

BRÈVES

"VOTRE ÉTÉ À L'AQUAPARC !"

À compter du samedi 4 Juillet, l'Aquaparc Isis réouvrira. Le fonctionnement du site devra impérativement répondre au protocole sanitaire imposé par l'état :

- distanciation
- désinfection
- regroupements limités

Ainsi, à compter du samedi 4 Juillet, l'Aquaparc réouvrira ses portes dans le respect de l'ensemble de ces contraintes.

TONDRE OUI ! MAIS PAS N'IMPORTE QUAND !

N'oubliez pas que depuis le 10 août 1992, les horaires de tonte sont réglementés ! Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils sonores doivent se dérouler :

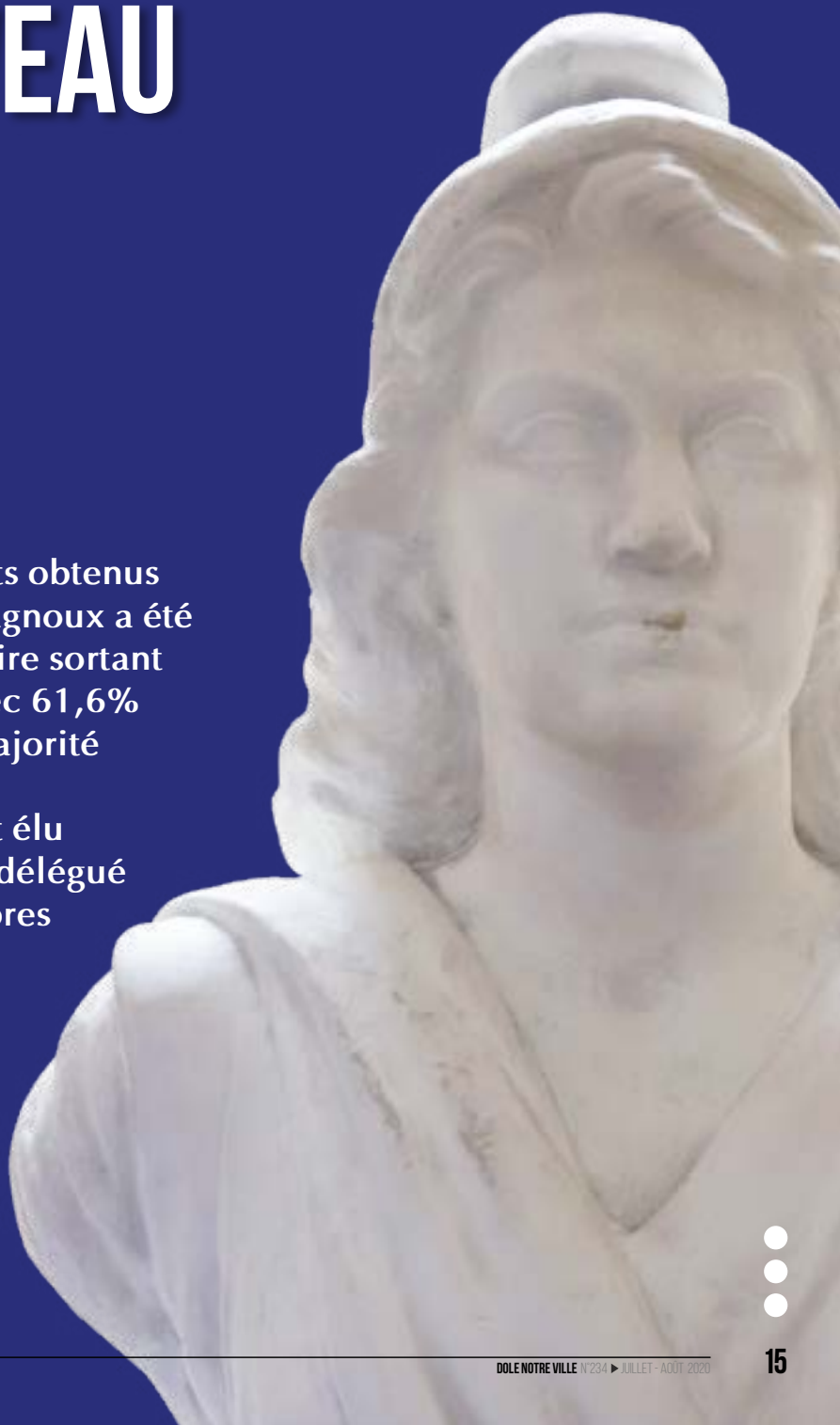
- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Merci à vous !

DÉCOUVREZ VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL 2020-2026

Après la proclamation des résultats obtenus le 15 mars 2020, Jean-Baptiste Gagnoux a été réélu Maire le 25 mai dernier. Maire sortant dont la liste est arrivée en tête avec 61,6% des voix, il a été réélu avec une majorité de 29 voix sur 35.

Le Conseil Municipal a également élu les 10 adjoints ainsi que le Maire délégué de Goux. Découvrez les 35 membres du Conseil Municipal 2020-2026.





le Maire Jean-Baptiste GAGNOUX

Maire de Dole depuis 2017, Jean-Baptiste Gagnoux est professeur d'histoire-géographie et siège depuis 2008 au conseil municipal. 1^{er} adjoint en 2014, conseiller départemental de Dole 1 depuis 2015, élu Maire le 17 juillet 2017, il est renouvelé dans cette fonction le 25 mai 2020.

Son engagement pour les Doloises et les Dolois, pour la ville de Dole repose sur la volonté de s'inscrire dans la continuité des engagements pris et des actions impulsées pour conduire un projet de développement de la qualité de vie et des services. Un nouveau mandat qu'il place sous l'axe de la proximité.

35 ans

Maire de Dole
Conseiller Départemental
du Jura

le Maire délégué de Goux



Isabelle GIROD

Maire déléguée de Goux depuis 2014, Isabelle Girod est assistante médicale depuis 38 ans. Ses parents étaient très impliqués dans la vie publique, puisqu'ils étaient élus du conseil de Clairvaux-les-Lacs, son village natal et lui ont communiqué le goût de l'intérêt général. En 2014

elle est élue à la tête de Goux. Elle signe de nouveau aujourd'hui avec plaisir et est donc réélue pour le mandat 2020-2026. Après des actions relatives à l'enfance et aux seniors durant le premier mandat, celui-ci sera notamment dédié à la rénovation de la voirie et aux travaux de la Gouvenelle et de la Mairie.

57 ans

Assistante
médicale

les Adjoints au maire

**Isabelle
MANGIN**

**1^{ère} Adjointe en charge
des ressources humaines, des formalités
administratives et de la vie de l'institution**



51 ans
Responsable
administrative
et financière

**Mathieu
BERTHAUD**

35 ans
Cuisinier



**2^{ème} Adjoint en charge
du logement, du cœur de ville
et de l'occupation du domaine public**

**Sylvette
MARCHAND**

**3^{ème} Adjointe en charge
des sports**



61 ans
Professeure de sport
retraîtée

**Stéphane
CHAMPANHET**

57 ans
Commercial



**4^{ème} Adjoint en charge
de la proximité, de la vie des quartiers,
des bâtiments municipaux et de la sécurité**

**Justine
GRUET**

**5^{ème} Adjointe en charge
des politiques liées à la santé,
au handicap et au lien intergénérationnel**



30 ans
Masseur -
Kinésithérapeute

**Daniel
GERMOND**

76 ans
Chef d'entreprise
retraité



**6^{ème} Adjoint en charge
de l'attractivité de la ville
et des finances**

LE CONSEIL MUNICIPAL...

**Frédérique
DRAY**

**7^{ème} Adjointe en charge
des politiques en faveur de la parentalité,
de la petite enfance et des affaires sociales**



52 ans
Infirmière

**Philippe
JABOVISTE**

66 ans
Retraité
de la SNCF



**8^{ème} Adjoint en charge
de la voirie, des travaux
et des marchés publics**

**Maryline
MIRAT**

**9^{ème} Adjointe en charge
de la transition écologique
et de l'enseignement supérieur**



38 ans
Cadre de
l'Éducation
Nationale

**Alexandre
DOUZENEL**

25 ans
Manager
de commerce



**10^{ème} Adjoint en charge
de l'événementiel, de l'animation,
de l'innovation et du numérique**

les Conseillers Municipaux délégués

**Patricia
ANTOINE**

**Conseillère Municipale déléguée
en charge des seniors**



51 ans
Technicienne
logistique

**Jean-Pierre
CUINET**

77 ans
Retraité



**Conseiller Municipal délégué
en charge de la vie associative**

Isabelle DELAINE

**Conseillère Municipale déléguée
en charge des déplacements doux
et du Comité Consultatif de Circulation**



54 ans
Secrétaire
administrative

Nathalie JEANNET

53 ans
Collaboratrice
parlementaire



**Conseillère Municipale déléguée
en charge des affaires scolaires**

Jean-Philippe LEFÈVRE

**Conseiller Municipal délégué
en charge des politiques culturelles,
patrimoniales et des relations internationales**



55 ans
Conseiller régional
Enseignant

Mohamed MBITEL

50 ans
Directeur
développement
industriel



**Conseiller Municipal délégué
en charge des projets
urbains et d'aménagement**

Catherine NONNOTTE- BOUTON

**Conseillère Municipale déléguée
en charge des espaces verts et de la sécurité
des établissements recevant du public**



54 ans
Courtière
en prêt
immobilier

Jean-Michel REBILLARD

63 ans
Retraité du
secteur bancaire



**Conseiller Municipal délégué
en charge de l'accessibilité,
des affaires foncières et immobilières**

LE CONSEIL MUNICIPAL...

les Conseillers Municipaux de la majorité

**Jean-Pascal
FICHÈRE**

Rapporteur général
du budget



66 ans
Expert
Comptable

**Jean-Marie
SERMIER**

58 ans
Député
du Jura



Conseiller
Municipal

**Claire
BOURGEOIS-
REPUBLICQUE**

Conseillère
Municipale



50 ans
Maître
de conférence
à l'Université

**Jacques
PECHINOT**

67 ans
Retraité
de l'artisanat



Conseiller
Municipal

**Catherine
DEMORTIER**

Conseillère
Municipale



52 ans
Gestionnaire
immobilier

**Laetitia
CUSSEY**

33 ans
Infirmière
libérale



Conseillère
Municipale

**Paul
ROCHE**

Conseiller
Municipal



69 ans
Médecin
libéral
retraité

**Blandine
CRETIN-
MAITENAZ**

58 ans
Secrétaire



Conseillère
Municipale

**Patrice
CERNELA**

Conseiller
Municipal



55 ans
Agent de
maîtrise

les Conseillers Municipaux de la minorité

• Groupe Vert et Ouvert



**Hervé
PRAT**

54 ans
Professeur
d'histoire-
géographie

**Conseiller
Municipal**



**Laetitia
JARROT-
MERMET**

**Conseillère
Municipale**

45 ans
Directrice d'école
maternelle



**Nicolas
GOMET**

39 ans
Formateur
en entreprise

**Conseiller
Municipal**

• Le Collectif Ensemble Dole



**Amandine
BORNECK**

40 ans
Chargée
de mission

**Conseillère
Municipale**



**Ako
HAMDAOUI**

**Conseiller
Municipal**

57 ans
Professeur
d'économie



**Timothée
DRUET**

**Conseiller
Municipal**

32 ans
Agent
de maintenance

DOLE

DIMANCHE 15 MARS 2020



JEAN-BAPTISTE GAGNOUX
UNE VILLE QUI AVANCE AVEC VOUS!

61,6 %



HERVÉ PRAT
DOLE LISTE VERTE ET OUVERTE

17,9 %



AKO HAMDAOUI
ENSEMBLE DOLE 2020

17,4 %



DOMINIQUE REVOY
LUTTE OUVRIERE - FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS

3,2 %



“ Je remercie sincèrement toutes les doloises et tous les dolois qui ont manifesté ce dimanche (15 mars) leur soutien à la municipalité actuelle.

Avec un score de plus de 61% dès le premier tour, la majorité municipale compte 29 sièges sur 35.

C'est un score qui nous honore, une confiance forte qui engage, qui m'engage.

Merci à toutes les personnes qui se sont impliquées dans cette campagne à nos côtés. ”

Jean-Baptiste Gagnoux,
Maire de Dole, a réagi suite
aux résultats du scrutin.

Les premiers actes forts du nouveau mandat



• Le deuxième conseil municipal s'est tenu en huis clos le 2 juin dernier à La Commanderie.

La création des commissions de travail municipal

Suite à l'installation du Conseil Municipal le 25 mai dernier, les élus municipaux se sont retrouvés le 2 juin à la Commanderie pour le deuxième conseil municipal de ce nouveau mandat.

A cette occasion, les 5 commissions de travail municipal ont été constituées.

- 1) Fonctionnement de l'institution
- 2) Vie sportive, culturelle et associative
- 3) Affaires sociales, familiales et scolaires
- 4) Aménagement et urbanisme
- 5) Transition écologique

Actions d'aides face à la crise sanitaire

Lors de la crise sanitaire qui a frappé la France en mars dernier, la Ville de Dole a pris des décisions aidant la population à faire face à certaines difficultés. Un accueil gratuit des enfants des personnes indispensables à la gestion de la crise sanitaire a été proposé dans les crèches, du 16 mars au 10 mai.

Pour mieux accompagner les commerces dolois très impactés par les mesures nécessaires à la gestion de la crise sanitaire, la Ville de Dole a décidé de ne pas appliquer les tarifs des droits de voirie pour l'année 2020 aux commerçants exploitant une terrasse et aux commerçants ambulants sur le domaine public. Cela concerne une soixantaine de commerces.

Cette décision a été prise dans le contexte de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 et aux mesures de fermeture des cafés, restaurants et commerces non essentiels appliquées sur le territoire national depuis le 17 mars.

Pas d'augmentation des indemnités des élus

Une indemnisation destinée à couvrir les frais liés à l'exercice du mandat est prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales pour les fonctions d'élu local. La limite de cette enveloppe varie suivant la taille de la commune.

Une baisse de 13% des indemnités avait été décidée, en 2014, lors du premier mandat de la majorité municipale. En cohérence, le montant des indemnités restera stable et inchangé pour cette nouvelle mandature, malgré la possibilité offerte de procéder à une majoration.



Des nouvelles des Faucons pèlerins de la collégiale !



Le couple de faucons pèlerins de la collégiale, installé depuis maintenant 6 ans, a été marqué par une nouvelle ponte début mars 2020. L'incubation durant 1 mois, les jeunes restent à l'aire entre 45 et 50 jours en fonctions des conditions météo.

Sur les sites artificiels, tel que la collégiale, il n'y a ni ascendances de pente, ni thermiques (les vents contournent le bâtiment où passent au travers). Lors du premier envol, le jeune faucon n'est pas porté par l'air et à la fin du demi-tour en vol (dont le rayon de plusieurs dizaines de

mètres est plus grand que la dimension horizontale du bâtiment) il se retrouve face au vide, plus bas que son point de départ et descend en spirale jusqu'au sol. S'il n'est pas replacé à la hauteur et à proximité de l'aire rapidement (moins de 24 heures), il est perdu ! Il sera tué par un prédateur terrestre, écrasé par une voiture ou mourra de faim rapidement. Attention ! Emmené dans un centre de soins, le résultat sera le même. Si cela vous arrive de trouver un jeune faucon perdu aux pieds de la collégiale, contactez l'Office de Tourisme pour que l'accès pour monter en haut de la collégiale soit ouvert, vous pourrez ainsi ramener le faucon auprès de son aire.

Les jeunes faucons quittent le nid alors que les plumes de vol n'ont pas terminé leur croissance, il leur manque 3 à 5 cm de longueur, ils volent donc très mal. Le 11 mai dernier, une des jeunes femelles du couple de faucons de la collégiale a manqué son premier envol et a dû être replacée au sommet.

Cette action prolonge le soutien que la Ville de Dole apporte à la protection du faucon pèlerin, oiseau emblématique de la nature sauvage, mais qui sait aussi reconnaître la qualité de l'accueil qui lui est fait par certaines municipalités. Il y a aussi de la biodiversité en ville !

Pour aller plus loin

Afin de mieux connaître tous les animaux remarquables et protégés qui vivent à nos côtés, l'Association Dole Environnement propose chaque été des balades nature urbaines gratuites intitulées "Biodiversité en ville".

Cet été, découvrez la richesse écologique de Dole grâce à 3 balades autour des espèces sauvages du centre historique, des oiseaux et êtres vivants du bord de l'eau et des rivières, et des espèces qui se sont adaptées en milieu urbain.

Infos et inscriptions gratuites :
Dole Environnement
dole.environnement@gmail.com
tél. 06 52 57 07 52 / 09 51 10 85 50

RADIO

Une radio, mais pas que !

La création d'emploi n'échappe pas à Fréquence Plus, qui, en seulement neuf mois, a engagé quatre salariés de plus pour renforcer son équipe.

C'est le cas pour Chloé Salbin, dernière en date, qui rejoint l'équipe dynamique de votre radio préférée toujours au cœur de votre quotidien ! Après une licence information et communication ainsi qu'une licence pro en communication publique, Chloé a trouvé le poste qu'elle désirait dans sa ville natale chère à son cœur.

Le nombre d'auditeurs via l'appli mobile et le site web a été multiplié par deux en un an ! C'est donc via les réseaux sociaux, tels que Facebook, Twitter et Instagram que Chloé se charge de vous livrer l'actu et les coulisses, en complément de vos écoutes. Sa mission : développer cette communauté afin d'être encore plus proche de vous ! Elle est là pour interagir avec vous et vous permettre de vous exprimer davantage. Pourquoi ?

Car Fréquence Plus c'est une grande famille dont vous faites partie, et ce, au quotidien. Vous savez ce qu'il vous reste à faire, explorez les réseaux sociaux, likez, commentez, partagez ! Faites vivre cette communauté qui est la vôtre !



● Chloé Salbin répond à toutes vos sollicitations au QG de la radio.



**+ Fréquence Plus
à Dole : 92.6 FM**



• Signature du contrat de transition écologique et industrielle le 28 janvier 2020.

SIGNATURE DU PREMIER CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET INDUSTRIELLE DE FRANCE

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole a signé, le 28 janvier, le 1^{er} Contrat de Transition Écologique et Industrielle de France. Une démonstration objective de l'efficacité des dispositifs, concrets, déployés depuis de nombreuses années, pour tisser un lien entre collectivités et entreprises, véritable levier pour agir sur la transition écologique au service des habitants de la Ville de Dole et de l'ensemble de l'agglomération.

« Vous signez ce jour, ce premier contrat qui va couvrir 56 000 habitants, 47 communes, et qui va démontrer que nous sommes en capacité de faire de l'écologie industrielle, de l'industrie écologique ou les deux. » s'est félicitée Emmanuelle Wargon, la Secrétaire d'État auprès de la Ministre de la transition écologique et solidaire.

En Bourgogne-Franche-Comté, 10 territoires ont été labellisés "Territoires d'industrie" en 2019 et 7 se sont engagés dans une démarche de contrats de transition écologique.

L'agglomération du Grand Dole a décidé de poursuivre de manière simultanée son développement industriel et le renforcement de ses actions en faveur de la transition écologique.

Dans ce cadre, la Banque des Territoires a décidé d'accompagner le Grand Dole en mettant à disposition des acteurs de l'agglomération engagés dans ce projet original :

- des financements en fonds propres ou en prêts
- des co-financements d'études
- de l'ingénierie et les compétences de ses filiales dans le domaine de la transition écologique (CDC Biodiversité, Société Forestière, Transdev, Egis...)

Un soutien dans le cadre des appels à projets du Grand plan d'investissement dont la Banque des Territoires assure la gestion sous mandat, notamment



dans le domaine de la formation professionnelle et du développement des qualifications.

La Banque des Territoires échange avec les porteurs de projets, notamment dans les secteurs de la mobilité, de l'énergie, de l'économie verte et circulaire, de l'agriculture et de l'alimentation durable, ou encore du développement industriel. Après avoir évalué le degré de maturité des différents projets, elle proposera les solutions d'intervention les mieux adaptées pour offrir un accompagnement sur-mesure en phase avec les besoins du territoire.

L'implication de la Banque des Territoires s'inscrit dans le cadre de son action au service de territoires plus durables, plus inclusifs et plus attractifs.

Une nouvelle plateforme pour les démarches administratives concernant vos enfants



Le Grand Dole et la Ville de Dole mettent en place un nouveau système pour simplifier vos démarches ! L'Espace Famille, actif depuis le mois d'avril 2020, vous permet de réserver en ligne les activités péri et extrascolaires de vos enfants (avant et après l'école, ainsi que pendant les vacances scolaires), comme la restauration

scolaire. Il permet également de réaliser les inscriptions dans les écoles doloises. Vous pourrez y retrouver les factures concernant toutes les activités de vos enfants, vos attestations fiscales et les actualités de nos services. Si vos enfants fréquentent déjà nos structures, une "clé Enfance" vous a été transmise et vous permet de vous connecter à votre Espace Famille. Vous

aurez en un coup d'oeil accès à toutes les activités de vos enfants ! N'hésitez pas à échanger avec les équipes de vos structures d'accueil ou les services administratifs. espace-famille@grand-dole.fr ou au 03 84 79 78 46 ou sur le site internet : www.espace-citoyens.net/GRAND-DOLE/espace-citoyens/

MÉDIATHÈQUE

Les médiathèques s'adaptent et offrent un nouveau service

Une réouverture en mode sécurisé !

Pour garantir votre sécurité en cette période de crise sanitaire et vous permettre d'avoir accès à la culture, un service simple et sûr, préconisé par le Ministère de la Culture, a été mis en place par les médiathèques : "le prêt à emporter". Il vous permet d'emprunter des documents décontaminés, sans contact ni regroupement.

Il est donc proposé depuis le 26 mai à la médiathèque de l'Hôtel-Dieu et depuis le 2 juin dans les médiathèques de Tavaux, Albert-Camus et Raymond Lefèvre.

Pour emprunter des documents, réservez-les dans le catalogue de la médiathèque, puis récupérez-les sur rendez-vous.

MÉDIATHÈQUES DU GRAND DOLE

PRÊT à emporter

Rendez, Réservez, Empruntez !

Réservez à distance vos documents...

- Sur le site internet : mediatheques.grand-dole.fr
- Par mail : bibliodrive@grand-dole.fr
- Par téléphone : 03 84 69 03 10

mardi - samedi 10h - 12h et 14h - 18h

...et récupérez-les dans votre médiathèque.



- À partir du mardi 26 mai
- Hôtel-Dieu** samedi 14h - 18h
- À partir du mardi 2 juin
- Albert-Camus** mardi-samedi 14h - 18h
- Tavaux** mardi-samedi 14h - 18h
- Champvans** mardi et jeudi 15h - 17h30
- samedi 10h - 12h30

Patrimoine et Archives, à partir du 3 juin
consultation sur rendez-vous : mediathèque@grand-dole.fr

Plus d'information sur : https://mediatheques.grand-dole.fr/.../ar.../id_profil/1/id/1640 ou au 03 84 69 03 10

BRÈVE



OPÉRATION "TRANQUILLITÉ VACANCES"

Vous avez l'intention de vous absenter ? Prévenez la Police Municipale pour qu'elle veille sur votre logement.

Inscrivez-vous :
Police Municipale
23 avenue Pompidou 39100 Dole
Tél. 03 84 79 79 89
ou remplissez le formulaire sur doledujura.fr
Service contre les cambriolages, totalement gratuit.

PLACE NATIONALE CHARLES DE GAULLE

2020, l'année de Gaulle. Cette année marque les 50 ans de la mort du grand homme ainsi que les 80 ans de l'appel qui marqua l'histoire. En l'honneur de l'appel du Général de Gaulle proclamé le 18 juin 1940, la Ville de Dole a décidé de nommer le rond-point de la Corniche de l'appellation de cet événement.



• La Place Nationale où se tinrent les foires et où le marché couvert s'éleva.

Le site de la Place Nationale Charles de Gaulle, devant la collégiale et le marché couvert de la Ville de Dole, prend de l'importance dès le XIII^e siècle. Ce lieu choisi pour évoquer la personnalité de Charles de Gaulle ne pouvait être plus central, ce qui lui donne une dimension symbolique. La place doloise reçut ce nom le 18 juin 1984.

De fait, c'est sur ce plateau rocheux que fut érigée la première église Notre-Dame, sans doute à l'initiative du Comte Otton III, entre les années 1220 et 1300, afin de desservir une population en accroissement rapide. Elle deviendra collégiale grâce à Mahaut d'Artois en 1304-1308.

Dans la charte de franchises octroyée par Alix de Méranie en juillet 1274 est mentionnée, près de l'église en construction, une halle qui se décompose en halles de courvoiserie/tannerie et de draperie, où siégea le conseil de ville jusqu'en 1414. Cela deviendra "un point chaud" où se tiendront les transactions, les séances de l'échevinage, un lieu où s'exerçait à la fois le négoce et le prêt d'argent avec les marchands juifs et lombards. C'est là aussi que se tenaient les marchés et foires, deux jusqu'en 1430, puis quatre ensuite. Dès 1371 une boucherie, (déplacée entre 1424 et 1426) avait été construite entre les halles des tanneurs et des drapiers. C'est également sur cette place qu'existeront du XIII^e au début du XV^e siècle le four de Cuchet et le pilori. De 1414 à 1420, les halles furent totalement reconstruites et de 1420 à 1422 le Parlement y

fut adossé, ainsi que non loin la chambre du conseil. Ce fut l'un des pôles essentiels de la ville médiévale. Quelle charge pour cette place ! Quelle densité de relations déjà ! Les combats y furent féroces aussi en 1479, mais la Collégiale, consolidée, tint jusqu'à l'édification de la nouvelle.

À l'époque moderne, dès le XVI^e siècle, la construction de la collégiale-basilique actuelle fut un long chantier de 1509 à 1586, dont on mesure l'importance ; les halles et le Parlement furent relevés et la vie d'échanges et de relations reprit de plus belle. Le Parlement atteint alors l'apogée de sa puissance. Dès 1678 l'animation déclina et il fallut attendre 1849 pour que de nouvelles halles fussent édifiées, accolées au bâtiment à tourelle de l'Hôtel de Ville. En 1883, elles succombèrent en laissant place au marché couvert, édifice de fer et de verre, comme les halles de Paris, les halles type Baltard que nous connaissons.

L'annexion française ne changea pas grand-chose à l'importance de cet espace pour la ville. C'est à l'époque révolutionnaire qu'elle fut nommée Place nationale. C'est là que vint Pasteur en 1883 lors de l'inauguration de la fontaine de La Paix adossée à la collégiale - où était placée une statue de Louis XVI - lorsque l'on donna son nom à la rue des Chevannes.



• Charles de Gaulle en visite à Dole le 15 juin 1962.

Le 15 juin 1962, Charles de Gaulle, alors président de la République en visite dans le Jura, fit sur cette place, un long discours sur les nécessités de la paix dans le monde. La foule qui était là très nombreuse, très quadrillée aussi, écoutait ce "grand format" comme disait Malraux, l'un des grands de la guerre. L'homme de la déclaration du 18 juin 1940, de la France Libre, le premier président de la V^e République, "le plus illustres des Français", partisan d'une France forte, debout face aux grands, a ainsi son nom associé à l'idée de Nation. Cette idée lui était chère car pour lui la France ne pouvait être et rester elle-même dans le concert européen et mondial qu'en conservant sa densité historique.

Le musée repart de plus belle



● 1^{er} étage du musée, les collections permanentes.

Le musée des beaux-arts de Dole a réouvert ses portes le 19 mai. Il est pour le moment ouvert tous les après-midis du mardi au samedi de 14 h à 18 h.

temps dans le bâtiment et seul le premier étage des collections permanentes et l'exposition temporaire au rez-de-chaussée sont ouverts actuellement. N'hésitez pas à consulter le site web de

la ville (page musée), la page Facebook du musée, ou à contacter directement le musée pour suivre l'évolution des jours et amplitude d'ouverture, mais aussi en savoir plus sur l'exposition temporaire actuelle, et la découverte des collections. La visite à travers les collections permanentes du musée se déploie sur trois étages, permettant de traverser les époques de façon chronologique et thématique. En attendant la réouverture complète des espaces, vous pouvez découvrir les collections au 1^{er} étage du musée, où un parcours thématique vous fera traverser le temps, mêlant des œuvres de la Renaissance à nos jours autour de 10 grandes questions, articulées les unes aux autres autour du fil rouge qu'est le lien entre art et société. Les agents du musée sont impatients de vous retrouver. Venez masqués mais venez !

Tout a été aménagé dans le respect des règles sanitaires pour vous accueillir en toute sécurité : circuit fléché, gel hydroalcoolique, port du masque obligatoire pour l'équipe d'accueil et pour les publics. Le musée accueille un nombre limité de visiteurs en même



● Rez de chaussée, l'exposition temporaire.



● Toutes les mesures sanitaires sont appliquées dans le musée.



À vos agendas

La nuit des musée, annulée en mai, a été reportée au samedi 14 novembre, SAVE THE DATE !

EXPOSITION

UN ÉTÉ HISTORIQUE

S'il y a bien un épisode que beaucoup de Dolois connaissent c'est le siège de Dole en 1636... et la conquête française. Le tableau de Nicolas Labbé et le témoignage de Jean Boyvin nous ont laissé une trace. Il vous sera proposé cet été, de redécouvrir *"la conquête française de Dole et l'annexion de la Franche-Comté au travers des sièges de la ville 1636, 1668 et 1674"* dans le cadre d'une exposition organisée par le service patrimoine de la Ville de Dole.

L'exposition est proposée aux habitants et touristes de juillet à septembre 2020, à la médiathèque Hôtel-Dieu. L'occasion pour l'ensemble des visiteurs de revenir sur l'histoire du territoire

Dole et la conquête française

Les visiteurs plongeront dans le Dole du XVII^e siècle et les épisodes de la conquête française : au travers de l'histoire des remparts, des institutions

de la ville, mais aussi de ces hommes et femmes qui ont fait le siège.

Si cette thématique a été traitée dans le cadre de travaux universitaires, aucune exposition n'a été proposée à l'attention du grand public*. L'idée de cette exposition est de raconter Dole durant ces événements historiques et leur spécificité (Dole place forte du comté ayant des fortifications bastionnées et la présence du Parlement). Pour cette seconde approche, plusieurs aspects historiques seront abordés, patrimoniaux pour comprendre les enjeux diplomatiques, politiques et les convoitises que suscite Dole pour le Royaume de France (la Guerre de Trente ans). Parmi les partis pris, l'idée est d'exprimer la complexité de ce conflit, une affaire européenne et la dualité rencontrée par les comtois à chaque siège. Tous ces thèmes seront abordés avec des pièces conservées dans les archives de Dole, des prêts sollicités auprès du Musée des Beaux-arts

de Dole et des outils de médiation spécifiquement élaborés.

*La dernière exposition fut *Les Comtois et la France. Tricentenaire du traité de Nimègue, 1678-1978*.

Musée historique, Palais Granvelle, Besançon, 7 octobre-4 décembre 1978

Une exposition ludique qui en met plein les yeux

Dans le cadre de cette programmation, le service a créé, en partenariat avec l'association Lug'est, une maquette pérenne permettant d'expliquer la ville de Dole et son système défensif du XV au XVII^e siècle, marqueur de l'histoire locale. Une maquette est un support de médiation très ludique et dynamique favorisant la compréhension et un appui au discours des médiateurs. L'intérêt d'un tel outil est de présenter une topographie de la ville, ainsi que les monuments historiques.



En savoir plus

Un parcours de ville sera proposé ainsi que des visites guidées en juillet et août, plus d'informations à l'Office de Tourisme.

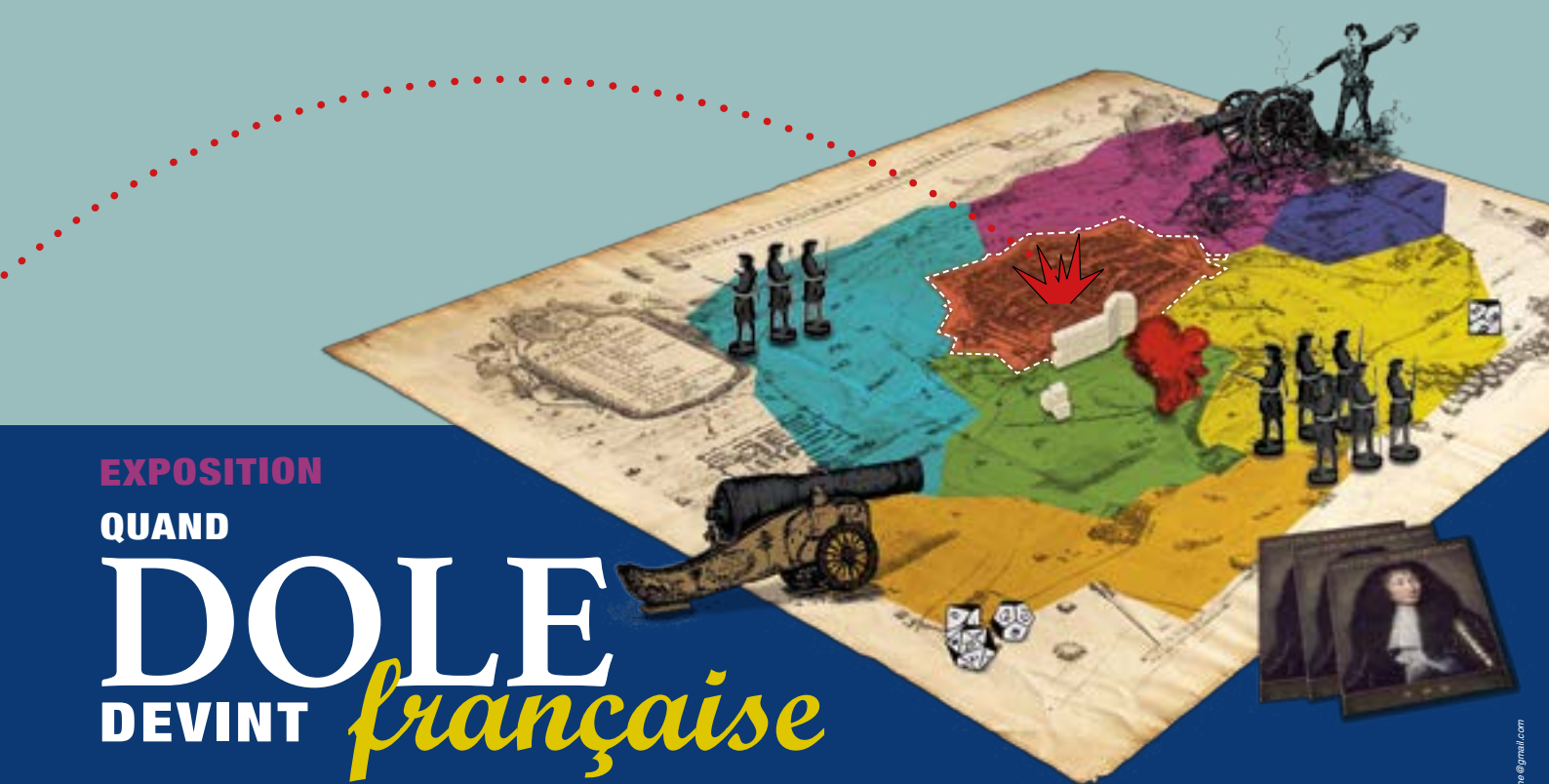
Infos pratiques :

Du 8 juillet au 31 août 2020 à Dole

- mercredis, jeudis et dimanches

de 13 à 19h,

- vendredis et samedis de 13 à 20h



EXPOSITION

QUAND

DOLE

DEVINT *française*

8 JUL. / 31 AOÛT

Hôtel-Dieu - Médiathèque



VILLES
DE FRANCE
PARTI 8
SÉRIEMAN
MUSEUM

Conception graphique - studio.carabine@gmail.com

DU DIVERTISSEMENT EN DÉAMBULATION



Des lectures théâtralisées seront données au Parc de Scey, à Azans et aux abords du marché couvert par Chantal Mairet. Avec en toile de fond la Collégiale Notre Dame,

venez écouter l'œuvre de Monseigneur de Très-Haut.

Dates, horaires et modalités à venir.

Sur réservation, 3€.

Suivez l'avancée des informations relatives à ces lectures sur sortiradole.fr.

GALERIES ET BOUTIQUES ÉPHÉMÈRES D'ÉTÉ



Pour la 7^e année consécutive, des artistes et artisans d'art exposeront leurs créations dans des boutiques vacantes du centre-ville. Alliant action culturelle et revitalisation commerciale, ce dispositif est plébiscité par le public et par les créateurs. Venez les rencontrer durant tout l'été dans le centre-ville dolois.

Programme à venir
Plus d'info sur sortiradole.fr.

BRÈVE

LE PLAN CANICULE

Les personnes âgées et handicapées peuvent être exposées aux dangers des fortes chaleurs. Le CCAS offre la possibilité de vous faire recenser. Un agent prendra alors régulièrement de vos nouvelles et se déplacera le cas échéant à votre domicile pendant les périodes de fortes chaleurs.

Renseignement et inscription sur le registre auprès du CCAS au 03 84 72 96 96

Inscription possible à partir du 1^{er} juin 2020.



Groupe de la majorité municipale - Les dernières élections municipales ont montré que les projets portés et le mode gestion adopté sont au cœur des préoccupations des doloises et dolois qui ont reconduit largement la majorité municipale sortante en nous plaçant en tête dans tous les bureaux de vote et à chaque fois avec la majorité absolue. Cette victoire s'est cependant déroulée dans un contexte particulier qui doit amener chacun d'entre à se recentrer sur les priorités. La crise sanitaire a rappelé ô combien notre pays peut être vulnérable, ô combien la santé est essentielle, quel est le rôle central des collectivités locales, au premier rang desquelles la commune. Plus que jamais, la commune a permis de faire la preuve que face aux difficultés, la solidarité était précieuse. Dole a été solidaire, ses habitants ont été solidaires ! Nous ne pouvons que dire Merci à l'ensemble de celles et ceux qui, au-delà des arguments partisans ou individualistes, ont soutenus nos soignants, nos intervenants à domicile, tous ceux qui étaient en 1^{ère} ligne car leurs activités étaient maintenues durant le confinement. Merci !

Jean-Baptiste Gagnoux - Isabelle Girod - Isabelle Mangin - Mathieu Berthaud - Sylvette Marchand - Stéphane Champanhet - Justine Gruet
Daniel Germond - Frédérique Dray - Philippe Jaboviste - Maryline Mirat - Alexandre Douzenel - Patricia Antoine - Jean-Pierre Cuinet
Isabelle Delaine - Nathalie Jeannet - Jean-Philippe Lefèvre - Mohamed Mbitel - Catherine Nonnotte-Bouton - Jean-Michel Rebillard
Jean-Pascal Fichère - Jean-Marie Sermier - Claire Bourgeois-République - Jacques Péchinot - Catherine Demortier - Laetitia Cussey
Paul Roche - Blandine Cretin-Maitenaz - Patrice Cernela

Groupe Vert et Ouvert - Notre liste est arrivée en deuxième position lors des municipales du 15 mars. Nous continuerons pendant 6 ans à défendre nos propositions écologistes et humanistes au sein du conseil municipal. La crise du covid-19 a donné raison aux citoyens et personnels soignants qui s'étaient mobilisés en vain pour défendre le service de réanimation de l'hôpital de Dole. Nous serons donc vigilants pour que le Maire agisse afin que notre hôpital conserve le service de chirurgie conventionnelle. L'offre de soins médicaux et l'installation de spécialistes pour les habitants doivent aussi être renforcées avec la création d'une Maison de Santé. Pendant ce mandat, nous serons aussi attentifs à ce qu'il n'y ait pas d'augmentation de la fiscalité locale à Dole ni dans le Grand Dole. Par ailleurs, seuls nos trois élus ont voté contre le choix fait par la majorité municipale de majorer les indemnités du maire de Dole (24000 habitants) au-delà de celles d'une ville de 49999 habitants. C'est symbolique, mais nous soutiendrons ce qui sert l'intérêt général et nous nous opposerons aux choix que nous jugerons inadaptés.

Hervé Prat, Laetitia Jarrot-Mermet, Nicolas Gomet

Nous remercions les électeurs qui nous ont exprimé leur soutien, malgré les injonctions contradictoires auxquelles nous avons été confrontés. Par exemple, la veille du 1er tour des municipales, le gouvernement nous dit de rester confinés et on ferme les commerces. Mais en même temps, on dit aux français d'aller voter le lendemain. La crise du Covid 19 laissera des traces et nous voulons remercier toutes les personnes qui ont joué leur rôle de citoyen malgré cette crise sanitaire. Avec l'ensemble du Collectif Ensemble Dole, nous serons présents pour réfléchir, proposer et agir. Nous travaillerons en jouant notre rôle de vigilance et d'information mais aussi en vous consultant. Dans l'intérêt de tous les Dolois et Grands Dolois, nous voulons travailler en bonne intelligence avec le groupe majoritaire, être une opposition constructive. À la suite de la pandémie, ensemble, nous aurons à faire face, outre à la crise écologique que l'on subit depuis plusieurs années, à une crise économique et sociale qui s'annoncent être de forte intensité. Toutes les forces vives de notre territoire devront travailler ensemble pour une ville et une agglomération viables, vivables et équitables.

Le Collectif Ensemble Dole : Ako HAMDAROU, Amandine BORNECK, Timothée DRUET

VIVONS

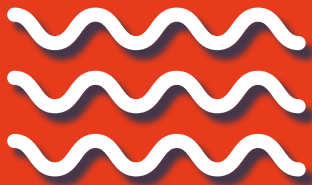
l'été

2020



DOLE

juillet août



www.sortiradole.fr



